

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 04/02/2026

À la veille de la Journée nationale de prévention du suicide, l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS Paca) fait le point sur les dispositifs régionaux.

« Parler du suicide n'est pas simple et les mots pour en parler peuvent avoir un impact. Le [programme Papageno](#) livre des clés pour en parler avec justesse, afin de prévenir le suicide et promouvoir l'entraide et l'accès au soin ». Programme Papageno

En France, la baisse des décès par suicide observée au cours des vingt dernières années (-14 % entre 2012 et 2022) témoigne de l'efficacité des dispositifs et actions de prévention mis en œuvre. Pour autant, la demande d'aide reste difficile pour les personnes en grande détresse psychique et le repérage des signes de mal-être demeure complexe. Dans ce contexte, une information adaptée et responsable constitue un facteur de protection essentiel : le repérage précoce, la prévention et la prise en charge de la crise suicidaire peuvent limiter le passage à l'acte ou sa répétition.

Dans le cadre de la Journée nationale de prévention du suicide 2026, l'ARS Paca rappelle son engagement en faveur d'une politique de prévention renforcée, reposant sur une mobilisation coordonnée des acteurs du territoire, en particulier du tissu associatif.

Un centre régional pour structurer la prévention

Depuis 2023, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose d'un Centre régional de prévention du suicide (CRPS Paca), porté par l'AP-HM. Il coordonne trois dispositifs majeurs :

- **Le 31 14**, numéro national de prévention du suicide, accessible 24h/24 et 7j/7. Il s'adresse aux personnes en détresse, à leurs proches, aux personnes touchées par un suicide et aux professionnels en recherche de conseils.
En 2025, 19 836 appels ont été enregistrés en Paca, soit une hausse de 71 % par rapport à 2024 et de 177% depuis l'ouverture en 2023, traduisant une meilleure connaissance et appropriation du dispositif.
- **VigilanS**, dispositif de maintien du contact avec les personnes ayant réalisé une tentative de suicide.
En 2025, 1 772 personnes ont bénéficié de cet accompagnement dans notre région.

- **L'ASMA** (Association pour la prévention du suicide et du mal-être adolescent) assure une mission de contact et de veille auprès des jeunes de moins de 18 ans après une tentative de suicide, afin de prévenir le risque de réitération, et accompagne les professionnels de santé dans le suivi des adolescents.
En 2025, 765 adolescents ont été accompagnés.
Depuis le 1^{er} janvier 2026, ASMA étend son action au département des Alpes-Maritimes.

 [Découvrez notre reportage vidéo sur Asma](#)

Former pour mieux prévenir

Le repérage des signes de détresse psychologique constitue un enjeu central de la prévention du suicide. L'ARS Paca soutient et déploie plusieurs actions de formation à destination du grand public et des professionnels :

- **Les formations aux premiers secours en santé mentale (PSSM)** qui visent à former des secouristes capables de repérer les troubles psychiques, d'adopter une posture adaptée, d'orienter vers les ressources existantes et d'agir en situation de crise.
En 2023, 49 formations ont été financées par l'ARS Paca.
Pour devenir secouriste : <https://www.pssmfrance.fr/etre-secouriste/>
- **Les formations sentinelles**, destinées aux citoyens et professionnels non cliniciens pour repérer les situations à risque suicidaire et accompagner les personnes concernées.
- **Les formations des professionnels de l'Education nationale**, avec des actions de sensibilisation menées dans huit établissements en Paca pilotes sur la prévention du suicide chez les jeunes.
- **Les sessions de sensibilisation pour les professionnels au contact des adolescents**, initiées en décembre 2024, comprenant cinq soirées de formation dédiées au repérage et l'orientation des jeunes en difficulté.
- **Les formations spécialisées pour les professionnels de santé**, portant sur l'évaluation du risque suicidaire, l'orientation clinique et la gestion des situations de crise.

Un engagement global pour la santé mentale des jeunes

La prévention du suicide s'inscrit dans une approche globale de la santé mentale des jeunes, articulée avec plusieurs dispositifs complémentaires :

- **Les maisons des adolescents**, qui proposent un accueil et un accompagnement adaptés aux jeunes en souffrance. La région Paca compte actuellement six maisons des adolescents. ([en savoir plus](#)).
- **Le Fil Santé Jeunes (0 800 235 236)**, un service national d'écoute anonyme et gratuit destiné aux 12-25 ans.
- **Nightline France**, qui propose une ligne d'écoute tous les soirs de 21h à 2h30, y compris les week-ends et jours fériés pour les étudiants d'Aix-Marseille en détresse psychologique pour écouter, soutenir et orienter, si nécessaire, vers les professionnels (**04 95 05 01 86**).

- **Les interventions en milieu scolaire**, avec des outils pédagogiques tels que le jeu « Bien ou Quoi » développé par l'association ASMA. Ces actions visent à renforcer les compétences psychosociales des adolescents, leur capacité à alerter, à ne pas rester seuls face au mal-être et à identifier les ressources disponibles. Elles permettent également de former les professionnels à l'animation du jeu, d'améliorer le repérage précoce des signes de mal-être et de favoriser une orientation rapide vers un parcours de soins, contribuant ainsi à la réduction du risque suicidaire.

Par l'ensemble de ces actions, l'ARS Paca et ses partenaires réaffirment leur mobilisation pour prévenir le suicide et accompagner les personnes en souffrance, avec l'objectif de réduire durablement le risque suicidaire sur le territoire régional.